

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**No de résolution
ou annotationProvince de Québec
MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 12 avril 2017 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : mesdames Hélène Tremblay et Nady Sirois ainsi que messieurs Michel Chamberland, Yvan Maltais et Louis Emond sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault.

Absent : Roberto Emond

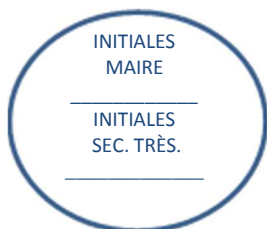
Le maire, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance ordinaire à 19h.

17-04-6894**ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION**

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés.)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2017/ Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
 - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 mars 2017. (Info)
 - 3.2 Acceptation des déboursés au 31 mars 2017 et des comptes à payer au 12 avril 2017. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Gestion :
 - 5.1 Nomination d'un maire suppléant. (Rés.)
 - 5.2 Règlement d'emprunt no. 17-281/ Dépôt du certificat confirmant l'approbation par les personnes habiles à voter. (Info)
 - 5.3 Règlement no. 17-282 établissant les rémunérations et les tarifs payables lors d'élections et de référendums municipaux abrogeant et remplaçant le règlement no. 17-280. (Rés.)
 - 5.4 Règlement no. 17-283 portant sur l'abolition du fonds de roulement. (Rés.)
 - 5.5 Commission scolaire de l'Estuaire/ Plan triennal. (Info)
 - 5.6 Fin de l'entente de location avec le Club Lions de Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer, Forestville et Colombier. (Rés.)
 - 5.7 FQM/ Inscription du maire au rendez-vous des régions. (Rés.)
 - 5.8 Personnel/ Offre d'emploi/ Secrétaire administrative/ Appel de candidatures et sélection. (Rés.)
- 6.0 Hygiène du milieu :
 - 6.1 Eaux usées/ Poste de pompage principal/ Installation des nouvelles pompes. (Info)
- 7.0 Transport :
 - 7.1 Demande au MTQ afin de corriger la courbe du km 660 de la route 138 située à l'est du pont de la rivière Portneuf. (Rés.)



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

- 8.0 Développement :
 - 8.1 Fête nationale du Québec/ Planification, programmation, budget et autorisation. (Rés.)
 - 8.2 Tourisme/ Planification de la saison estivale 2017 et embauche de deux (2) préposés à l'accueil. (Rés.)
 - 8.3 Tourisme/ Circuit de découverte de la Route des Baleines par les sites de plein air/ Modification de la contribution au projet. (Rés.)
- 9.0 Loisirs et culture :
 - 9.1 Camping et Marina/ Diffusion du signal internet sur les sites/ Offre de service de Services électroniques Magary. (Rés.)
 - 9.2 Camping/ Début de la saison 2017. (Info)
 - 9.3 Plaisirs d'hiver/ Bilan de l'évènement. (Info)
 - 9.4 Camp de jour 2017/ Planification, budget et embauche de deux (2) animateurs(trices). (Rés.)
 - 9.5 Camping/ Modification au droit de passage pour la piste cyclable avec la MRC Haute-Côte-Nord vers une autorisation pour un tronçon de 830 mètres. (Rés.)
 - 9.6 Camping/ Contrat de travail/ Préposé à l'accueil et entretien/ Signataire autorisé. (Rés.)
 - 9.7 Salle de quilles/ Augmentation de l'aide financière annuelle et fonds de roulement annuel. (Rés.)
- 10.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
 - 10.1 Demande d'appui/ Renouvellement d'adhésion/ Comité ZIP de la rive-nord de l'Estuaire. (Rés.)
 - 10.2 Demande d'appui/ Aménagement d'un sentier d'interprétation faunique avec circuit touristique/ Club Quad Haute-Côte-Nord. (Rés.)
 - 10.3 Demande de partenariat/ Cahier souvenir bénévoles 2017/ Journal Haute-Côte-Nord. (Rés.)
 - 10.4 Demande d'appui/ Renouvellement d'adhésion/ Réseau québécois des Villes et villages en santé. (Rés.)
 - 10.5 Demande d'appui financière/ Bingo Chocolat/ La Boule Argentée. (Rés.)
 - 10.6 Demande d'appui financière/ Bourses d'études/ Centre d'études collégiales de Forestville. (Rés.)
 - 10.7 Comité jeunesse/ Améliorations à l'aménagement et au bâtiment du Chalet des sports. (Rés.)
- 11.0 Correspondance.
- 12.0 Affaires nouvelles :
 - 12.1 Hygiène du milieu/ Gestion des matières résiduelles/ Demande Les Crabiers du Nord. (Rés.)
- 13.0 Période de questions.
- 14.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

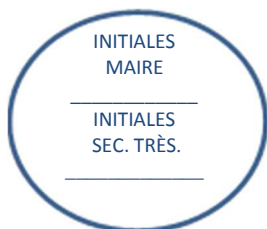
Gontran TREMBLAY, maire

17-04-6895

PROCÈS-VERBAL/ ACCEPTATION ET SUIVI

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2017;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec ledit procès-verbal;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que ledit procès-verbal reflète fidèlement les décisions prises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2017 soit accepté tel que transmis.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2017

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2017.

17-04-6896

FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 MARS 2017 ET DES COMPTES À PAYER AU 12 AVRIL 2017/ ACCEPTATION

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 12 avril 2017 et qui totalise un montant de 14 405.57\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 31 mars 2017 qui totalise un montant de 92 717.64\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE

Février :

- 14 : Entrevue radio CHME-FM
- 21 : Séance ordinaire MRC Haute-Côte-Nord
- 27 : Dîner avec les ministres Laurent Lessard et Pierre Arcand - Dossier rétrocession rue Principale

Mars :

- 6 : Rencontre de travail gestion des matières résiduelles (9h à 15h)
- 13 : Rencontre Marie-Karine Maltais, Comité Zip-mission première du Comité
- 22 : Rencontre à La Malbaie avec préfets des MRC-dossier Intercar
- 23 : Rencontre Escoumins avec préfet-dossier Intercar

Avril :

- 3 : Rencontre de travail gestion des matières résiduelles



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

- 4 : Rencontre avec deux citoyens Petite séduction
- 6 : Conseil d'administration FQM
- 10 : Caucus conseil municipal
- 12 : Séance ordinaire conseil municipal

17-04-6897

GESTION/ NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLEANT

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE madame Nady Sirois soit nommée à titre de maire suppléant pour une période de six (6) mois;

QUE l'assermentation de madame Nady Sirois soit faite dès la présente séance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

GESTION/ RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 17-281/ DÉPÔT DU CERTIFICAT CONFIRMANT L'APPROBATION PAR LES PERSONNES HABILES À VOTER

Le directeur général dépose aux membres du conseil municipal présent le certificat confirmant l'approbation par les personnes habiles à voter du règlement d'emprunt no.17-281 pour la réfection du système électrique du camping.

17-04-6898

GESTION/ RÈGLEMENT NO. 17-282 ÉTABLISSANT LES RÉMUNÉRATIONS ET LES TARIFS PAYABLES LORS D'ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NO. 17-280

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté antérieurement le Règlement 17-280;

CONSIDÉRANT QUE les rémunérations et les tarifs payables lors d'élections et de référendums sont régis par la loi sur les élections et les référendums et que le gouvernement indexe ces tarifs selon l'IPC à chaque année électorale;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire s'en tenir aux rémunérations et tarifs payables en vigueur et ne pas les bonifier;

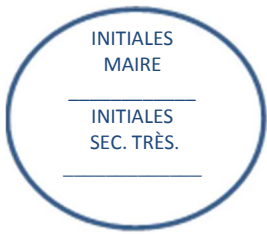
CONSIDÉRANT QU'avis de motion du présent règlement a été donné le 8 mars 2017 par monsieur Roberto Emond, conseiller;

CONSIDÉRANT QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance et tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le règlement portant le numéro 17-280 soit abrogé et remplacé par le Règlement no. 17-282 et qu'il soit statué et ordonné ce qui suit, à savoir :

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

Règlement no. 17-282

RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES RÉMUNÉRATIONS ET LES TARIFS PAYABLES LORS D'ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NO. 17-280

ARTICLE 1

Le règlement no. 17-280 ayant pour objet d'établir les rémunérations et les tarifs payables lors d'élections et référendums est abrogé à toute fin que de droit par le présent règlement.

ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Lu et adopté par le Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer lors de sa séance ordinaire tenue le 12 avril 2017 et signé par le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier.

Gontran TREMBLAY
Maire

Simon THÉRIAULT
Directeur général et sec.-trés.

17-04-6899

GESTION/ RÈGLEMENT NO. 17-283 PORTANT SUR L'ABOLITION DU FONDS DE ROULEMENT

CONSIDÉRANT QUE le 27 octobre 1986, le Conseil de la Municipalité a adopté un règlement portant le numéro 86-114 ayant pour objet de créer un fonds de roulement au montant de 45 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le 14 janvier 1997, le Conseil de la Municipalité a adopté un règlement portant le no. 97-160 ayant pour objet d'augmenter le fonds de roulement d'une somme supplémentaire de 27 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le 13 février 2001, par son règlement no. 00-179, le Conseil de la Municipalité a adopté un règlement ayant pour objet de diminuer le fonds de roulement de la Municipalité à 40 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le 8 avril 2003, par son règlement no. 03-192, le Conseil de la Municipalité a augmenté le fonds de roulement de la Municipalité d'une somme supplémentaire de 30 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le 14 août 2012, par son règlement no. 12-252, le Conseil de la Municipalité a augmenté le fonds de roulement de la Municipalité d'une somme supplémentaire de 50 000\$ pour le porter à une somme totale de 140 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le 13 novembre 2012, par son règlement no. 12-255, le Conseil de la Municipalité a augmenté le fonds de roulement de la Municipalité d'une somme supplémentaire de 50 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le 9 mars 2016, par son règlement no. 16-270, le Conseil de la Municipalité a augmenté le fonds de roulement de la Municipalité d'une somme supplémentaire de 63 137.27\$, pour le porter à 203 137.25\$;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire abolir en totalité son fonds de roulement et, de ce fait, abolir tous les règlements décrétant, augmentant ou diminuant le fonds de roulement adoptés antérieurement;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 8 mars 2017;

CONSIDÉRANT QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance et tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil décrète ce qui suit :

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

Règlement numéro 17-283

ARTICLE 1

Le fonds de roulement actuel de la Municipalité au montant de 203 137.25\$ est aboli à toutes fins que de droit à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À PORTNEUF-SUR-MER, CE 12^E JOUR DU MOIS D'AVRIL 2017.

Gontran TREMBLAY
Maire

Simon THÉRIAULT
Dir. gén. et sec.-trés.

Info

GESTION/ COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE/ PLAN TRIENNAL

Le maire informe le Conseil que la Municipalité a reçu le projet de Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2017 à 2020 de la Commission scolaire de l'Estuaire. Ce projet de Plan triennal a été transmis au Conseil afin qu'il puisse en prendre connaissance.

17-04-6900

GESTION/ FIN DE L'ENTENTE DE LOCATION AVEC LE CLUB LIONS DE LONGUE-RIVE, PORTNEUF-SUR-MER, FORESTVILLE ET COLOMBIER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a signé une entente de location avec le Club Lions de Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer, Forestville et Colombier et que celle-ci était valable à compter du 21 avril 2015, pour une durée d'un an et renouvelable annuellement à cette même date à moins d'un avis contraire d'une des parties au moins trente (30) jours avant l'échéance de ladite entente;

CONSIDÉRANT QUE lors de la présente séance, le Club Lions a fait parvenir une lettre reçue à la Municipalité le 10 mars 2017 informant que l'organisme ne souhaitait pas renouveler le bail et l'entente de location;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE les délais précisés dans l'entente ont été respectés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'entente de location avec le Club Lions prenne fin en date de la présente séance;

QUE le Club Lions récupère son matériel et tout ce qui a été entreposé dans la salle de l'Accueil avant le 1^{er} mai 2017;

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée au Club Lions de Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer, Forestville et Colombier.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-04-6901

GESTION/ FQM/ INSCRIPTION DU MAIRE AU RENDEZ-VOUS DES RÉGIONS

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise la dépense de 224.20\$ taxes incluses, afin que le maire à procède à son inscription au 2^e Rendez-vous des régions de la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-04-6902

GESTION/ PERSONNEL/ OFFRE D'EMPLOI/ SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE/ APPEL DE CANDIDATURES ET SÉLECTION

CONSIDÉRANT QUE l'actuelle secrétaire administrative a informé la Municipalité par écrit le 12 avril qu'elle quitterait ses fonctions pour la retraite le ou vers le 1^{er} juillet 2017;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de débiter les démarches afin de combler le poste dans les meilleurs délais, question de bénéficier du transfert d'expertise en présence de l'actuelle secrétaire administrative;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QU'une offre d'emploi de secrétaire administrative soit publiée dans le bulletin municipal sur le site web de la Municipalité et d'Emploi Québec, à TVR7, dans le Journal Haute-Côte-Nord et dans les milieux de formation en secrétariat-comptabilité sur le secteur de la Haute-Côte-Nord;

QUE la date limite pour déposer une candidature soit le 1^{er} mai 2017;

QUE la date d'entrée en fonction du/de la candidat(e) retenu(e) soit fixée au 5 juin 2017;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE le taux horaire pour cette fonction soit celui prévu au budget d'opération 2017;

QUE deux (2) membres du Conseil à être nommés ultérieurement et le directeur général soient mandatés afin d'assurer le processus de sélection, rencontrer les candidats intéressés en entrevue et soumettre une recommandation claire au conseil municipal sur le choix du meilleur candidat.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

HYGIÈNE DU MILIEU/ EAUX USÉES/ POSTE DE POMPAGE PRINCIPAL/ INSTALLATION DES NOUVELLES POMPES

Le maire informe le Conseil que les travaux de remplacement des pompes du poste de pompage principal en eaux usées ont été réalisés par Groupe-conseil TDA dans la semaine du 21 mars 2017 et que pour le moment les nouvelles pompes fonctionnent amplement à l'intérieur des valeurs établies dans les plans initiaux.

17-04-6903

TRANSPORT/ DEMANDE AU MTQ AFIN DE CORRIGER LA COURBE DU KM 660 DE LA ROUTE 138 SITUÉE A L'EST DU PONT DE LA RIVIÈRE PORTNEUF

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution no.14-09-6168 et plus récemment la résolution no. 17-03-6885 demandant la correction de la courbe située près du kilomètre 660 sur la route 138 à l'est du pont de la rivière Portneuf, suite à des accidents de la route importants;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a été informée lors d'une réunion de chantier pendant les travaux de contournement de la route 138 que la direction régionale du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) avait dans ses plans de réaliser cette amélioration majeure dudit tronçon de route une fois les travaux de contournement du village complétés;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de prendre connaissance de ces plans s'ils existent et de demander à la direction régionale de la Côte-Nord d'apporter les correctifs nécessaires dans les meilleurs délais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer demande à la direction régionale du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de revoir la portion de route dangereuse à l'entrée Est de la Municipalité (km 660) afin d'y apporter, dans les meilleurs délais, les améliorations nécessaires;

QUE le réaménagement de l'entrée du chemin de la Marina menant au camping municipal et à la marina soit considéré dans les plans de construction.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

17-04-6904

QUE le MTMDET partage avec la Municipalité une copie de sa planification des travaux pour les prochaines années.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

DÉVELOPPEMENT/ FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC/ PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGET ET AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE l'agente de développement a déposé un budget prévisionnel pour la tenue de la Fête nationale du Québec et la Fête des voisins qui indique des revenus prévus de 2 992\$ dont entre autres :

- 1 500\$ d'aide financière du Programme d'assistance financière aux célébrations locales;
- Aide financière du député Martin Ouellet;
- Tenue d'un bar.

CONSIDÉRANT QUE les dépenses prévues s'élèvent à 3 815\$;

CONSIDÉRANT QU'au moment de la présente séance, les montants d'aides financières acceptés ne sont pas encore connus;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a prévu des crédits budgétaires au budget 2017 dans les postes suivants :

- 02-621-05-959 : 500\$ (Fête nationale)
- 02-621-07-959 : 4 750\$ (Politique familiale et MADA)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité autorise la tenue de la Fête des voisins en même temps que la Fête nationale du Québec qui se déroulera le samedi 24 juin 2017 dans le parc face à l'édifice municipal, juxtaposé à l'Église et que le budget prévisionnel présenté par l'agente de développement indiquant des revenus de 2 992\$ et des dépenses de 3 815\$ permettant l'organisation des activités suivantes soit accepté :

- Location de jeux gonflables et d'un chapiteau
- Service d'un groupe musical
- Feux d'artifice
- Maquillages (airbrush tattoo)
- Organisation d'une « vente de garage » communautaire
- Vente de biens municipaux
- Distribution de terre à jardin et arbres
- Souper hot-dogs
- Tenue d'un bar en soirée (permis de réunion)

QUE l'agente de développement soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, les ententes nécessaires à la réalisation de ces activités.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

17-04-6905

DÉVELOPPEMENT/ TOURISME/ PLANIFICATION DE LA SAISON ESTIVALE 2017 ET EMBAUCHE DE DEUX (2) PRÉPOSÉS À L'ACCUEIL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a signé une entente avec Innergex qui verse une somme de 7 000\$ par an pour les années 2015-2016 et 2017 pour couvrir une partie des frais relatifs à l'opération du bureau d'accueil touristique afin que la Municipalité assume la gestion des réservations et du service à la clientèle de la navette pour canoéistes sur la rivière Portneuf;

CONSIDÉRANT QU'une demande de subvention a été déposée auprès de Service Canada dans le programme *Emploi d'été Canada* afin d'être en mesure d'embaucher un étudiant au bureau d'accueil touristique pour la saison estivale 2017;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a prévu des crédits budgétaires pour l'embauche d'étudiants au bureau d'accueil touristique dans le budget 2017;

CONSIDÉRANT QUE l'entente entre la Municipalité et Tourisme Côte-Nord prévoit un certain nombre de jours et d'heures d'ouverture en fonction de périodes d'achalandage identifiées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise l'ouverture du bureau d'accueil touristique pour la période du 23 juin 2017 jusqu'au 4 septembre 2017 (Fête du Travail) sur un horaire variant en fonction des périodes d'achalandage répondant ainsi aux exigences de Tourisme Côte-Nord;

QUE des offres d'emplois étudiants soient publiées dans le bulletin municipal, sur le site Internet, la page Facebook de la Municipalité et sur le babillard de TVR7, afin de permettre l'embauche deux (2) étudiants au bureau d'accueil touristique pour une période de 8 semaines à raison de 40 heures par semaine et à un taux horaire de 11.25\$/h pour la saison estivale 2017;

QUE la date limite pour déposer une candidature soit le 2 mai 2017;

QUE deux (2) membres du Conseil à être nommés ultérieurement et le directeur général soient mandatés afin d'assurer le processus de sélection, rencontrer les candidats intéressés en entrevue et soumettre une recommandation claire au conseil municipal sur le choix des meilleurs candidats.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-04-6906

DÉVELOPPEMENT/ TOURISME/ CIRCUIT DE DÉCOUVERTE DE LA ROUTE DES BALEINES PAR LES SITES DE PLEIN AIR/ MODIFICATION DE LA CONTRIBUTION AU PROJET

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté le résolution no. 16-01-6571 identifiant les sites du Banc de Portneuf, du belvédère de la Pointe-des-Fortin et de la marina comme attrait à identifier dans le Circuit de découverte de la route des Baleines;

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Côte-Nord demande à ce qu'une modification soit apportée à la résolution no. 16-01-6571 en engageant la Municipalité à faire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

l'entretien annuel, à assurer le remplacement des panneaux d'identification dû à des bris non couverts par une garantie et à contribuer financièrement au projet à hauteur de 50\$ par site (150\$ total);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de modifier sa résolution afin de répondre aux attentes de Tourisme Côte-Nord;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité s'engage à faire l'entretien annuel, à assurer le remplacement des panneaux d'identification dû à des bris non couverts par une garantie et à contribuer financièrement au projet à hauteur de 50\$ par site (150\$ au total) sur son territoire pour le Circuit de découverte de la Route des baleines.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-04-6907

LOISIRS ET CULTURE/ CAMPING ET MARINA/ DIFFUSION DU SIGNAL INTERNET SUR LES SITES/ OFFRE DE SERVICE DE SERVICES ÉLECTRONIQUES MAGARY

CONSIDÉRANT QUE le camping et la marina sont propriété de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE ces deux (2) lieux publics sont fréquentés par plusieurs contribuables ou touristes et que le service de diffusion d'internet par WiFi est déficient;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance d'une offre de service de la part de Services électroniques Magary datée du 31 mars 2017 et s'élevant à 3 939.53\$ pour la diffusion du signal au camping et de 2 279.25\$ avant taxes pour la diffusion du signal à la marina pour un total de 6 208.30\$ avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a prévu des crédits budgétaires pour la diffusion du signal internet sur les sites de la Marina et du Camping dans le budget 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'offre de service datée du 31 mars 2017 de Services électroniques Magary se déclinant ainsi soit acceptée :

CAMPING

- 2x Litebeam AC \$179.95
- 4x UAP-AC-Mesh \$199.95
- 1x Ethernet 7 ft \$14.95
- 3x Ethernet 25 ft \$24.95
- 2x Ethernet 50 ft \$39.95
- 1x divers/fixation/collets \$140.00
- 2x Mât 8 ft \$24.95
- 2x Support 12" wall-mount mât \$59.95
- 3x Boitier pour POE \$19.95



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

MARINA

- 1x Switch Gig 5 ports @ \$34.95
- 2x LocoM5 @ \$149.95
- 1x UAP-AC-LR @ \$269.95
- 4x Ethernet 7 ft @ \$14.95
- 5x Ethernet 50 ft @ \$39.95
- 1x Mât 8 ft @ \$24.95
- 1x Support 12" wall-mount @ \$49.95

Main d'œuvre plus installation : \$2 660

Déplacement 420 km : \$630.00

Logement et repas : \$280.00

TOTAL : 6 208.30\$ avant taxes

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

LOISIRS ET CULTURE/ CAMPING/ DÉBUT DE LA SAISON 2017

Le maire informe les contribuables que suite à une rencontre avec la direction régionale du ministère de l'Environnement (MDDELCC) en mars, ces derniers ont accepté de donner une extension afin de réaliser les travaux de mise aux normes des installations de traitement des eaux usées permettant ainsi au camping de débuter ses opérations le 19 mai sous réserve de la rapidité de la fonte des neiges. Les travaux de mise aux normes se réaliseront donc à l'automne 2017 sans incommoder la saison du camping.

17-04-6908

LOISIRS ET CULTURE/ PLAISIRS D'HIVER/ BILAN DE L'ÉVÈNEMENT

Il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le rapport préparé par l'agente de développement et déposé au conseil municipal à propos de la 13^{ième} édition de la semaine Plaisirs d'hiver soit adopté;

QUE l'état des revenus et des dépenses indiquant des revenus de 4 092.30\$ et des dépenses de 4 692.94\$ pour une différence de 600.64\$ à assumer par la Municipalité pour la tenue de Plaisirs d'hiver 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-04-6909

LOISIRS ET CULTURE/ CAMP DE JOUR 2017/ PLANIFICATION, BUDGET ET EMBAUCHE DE DEUX (2) ANIMATEURS(TRICES)

CONSIDÉRANT QUE le Camp de jour 2016 a connu un vif succès auprès de plusieurs familles avec de jeunes enfants;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de tenir un Camp de jour en 2017;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE des crédits budgétaires ont été prévus au budget 2017 et qu'une aide financière du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017 a été accordée à hauteur de 7 620\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité autorise la tenue d'un « Camp de jour » qui se tiendra du 26 juin au 18 août 2017 (du lundi au vendredi de 8h à 17h inclusivement);

QUE la Municipalité fixe le coût des inscriptions à 75\$ pour le 1^{er} enfant d'une même famille, 50\$ advenant le cas d'un deuxième enfant de la même famille et 25\$ par enfant supplémentaire (payable avant le début de l'activité) et qu'un minimum de quinze (15) inscriptions soit nécessaire pour la tenue officielle du « Camp de jour »;

QUE des offres d'emploi étudiants d'animateurs en camp de jour soient publiées dans le bulletin municipal, sur le site web de la Municipalité et sur le babillard de TVR7;

QUE la date limite pour déposer une candidature soit le 3 mai 2017;

QUE la date d'entrée en fonction des animateurs retenus soit le 19 juin 2017;

QUE le taux horaire pour les animateurs retenus soit de 11.25\$/h ;

QUE deux (2) membres du Conseil et le directeur général soient mandatés afin d'assurer le processus de sélection, rencontrer les candidats intéressés en entrevue et soumettre une recommandation claire au conseil municipal sur le choix des meilleurs candidats.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-04-6910

LOISIRS ET CULTURE/ CAMPING/ MODIFICATION AU DROIT DE PASSAGE POUR LA PISTE CYCLABLE AVEC LA MRC HAUTE-CÔTE-NORD VERS UNE AUTORISATION POUR UN TRONÇON DE 830 MÈTRES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution no. 16-08-6754 demandant le déplacement d'une section de la route verte vers l'accotement de la route 138;

CONSIDÉRANT QUE cette section est sous la juridiction de la MRC Haute-Côte-Nord et qu'un bail et une convention de droit de passage intervenaient entre la Municipalité et la MRC Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE la résiliation de la convention de droit de passage (no. 950-40-002-0810) a une incidence sur un tronçon de 830 mètres donnant accès au site du belvédère sur le terrain de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Haute-Côte-Nord procède maintenant par autorisation de passage sur une durée de dix (10) ans pour une valeur de 1 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de garder cet accès au site du belvédère pour le développement futur du camping municipal;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal demande à la MRC Haute-Côte-Nord de garder l'autorisation de passage pour le tronçon de 830 mètres donnant accès au belvédère siégeant sur le terrain de la Municipalité;

QUE le conseil municipal accepte la dépense de 1 000\$ pour cette autorisation de passage sur une durée de dix (10) ans avec la MRC de la Haute-Côte-Nord.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-04-6911

LOISIRS ET CULTURE/ CAMPING/ CONTRAT DE TRAVAIL/ PRÉPOSÉ A L'ACCUEIL ET ENTRETIEN/ SIGNATAIRE AUTORISÉ

CONSIDÉRANT QUE le camping municipal débutera ses opérations le 20 mai 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE du personnel disponible et compétent doit être engagé afin d'assurer la poursuite des activités;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Rénald Tremblay est à l'emploi de la Municipalité depuis le 8 juin 2016 et que le conseil municipal juge qu'il a démontré ses compétences et son expérience pour le poste de Préposé à l'accueil et à l'entretien du camping;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal autorise la Municipalité à procéder à l'embauche de monsieur Rénald Tremblay à titre de Préposé à l'accueil et à l'entretien du camping pour la saison 2017;

QUE monsieur Rénald Tremblay soit rémunéré au taux horaire de 17.85\$ de l'heure sur un horaire de cinq (5) jours, selon l'horaire établi au contrat de travail en fonction de l'achalandage, mais atteignant un total hebdomadaire de 40 heures;

QUE monsieur Rénald Tremblay soit sous la supervision du comité de gestion du camping.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-04-6912

LOISIRS ET CULTURE/ SALLE DE QUILLES/ AUGMENTATION DE L'AIDE FINANCIÈRE ANNUELLE ET FONDS DE ROULEMENT ANNUEL

CONSIDÉRANT QUE la Salle de quilles la Boule argentée est un organisme à but non-lucratif agissant sous le périmètre comptable de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution no. 13-12-5957 accordant une aide financière au montant de 4 000\$ par année pour les années 2014, 2015 et 2016;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a accordé une aide financière de 4 000\$ pour l'année 2017 par l'entremise de la résolution no. 16-09-6782;

CONSIDÉRANT QUE la Salle de quille la Boule argentée a démontré à l'intérieur de son plan d'action qu'elle déploie les efforts nécessaires afin de rentabiliser ses activités, mais que le nombre de joueurs affecte le rendement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de soutenir l'organisme, par le fait même la pratique des quilles et ainsi garder une excellente collaboration pour les années futures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise le versement d'une aide financière supplémentaire de 2 000\$ par année à la Salle de quilles la Boule argentée dès 2017 faisant passer l'aide financière annuelle de 4 000\$ à 6 000\$;

QUE le conseil municipal autorise le prêt d'une somme de 2 000\$ supplémentaire permettant à la Salle de quilles la Boule argentée d'avoir un fonds de roulement qui devra être remboursé à la Municipalité à la fin de chaque saison.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-04-6913

**DEMANDES D'APPUIS, FINANCIÈRES ET/OU DE PARTENARIAT/
DEMANDE D'APPUI/ RENOUELEMENT D'ADHÉSION/ COMITE ZIP DE LA
RIVE-NORD DE L'ESTUAIRE**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal renouvelle son adhésion au coût de 100\$ au Comité
ZIP de la Rive-Nord de l'Estuaire pour l'année 2017.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-04-6914

**DEMANDES D'APPUIS, FINANCIÈRES ET/OU DE PARTENARIAT/
DEMANDE D'APPUI/ AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER INTERPRÉTATION
FAUNIQUE AVEC CIRCUIT TOURISTIQUE/ CLUB QUAD HAUTE COTE-
NORD**

Il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal appuie le projet d'aménagement d'un sentier
d'interprétation faunique avec circuit touristique présenté par le Club Quad Haute-
Côte-Nord.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

17-04-6915

**DEMANDES D'APPUIS, FINANCIÈRES ET/OU DE PARTENARIAT/
DEMANDE DE PARTENARIAT/ CAHIER SOUVENIR BÉNÉVOLES 2017/
JOURNAL HAUTE-CÔTE-NORD**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la proposition de visibilité pour le cahier souvenir des bénévoles soumis par le Journal Haute-Côte-Nord soit refusée étant donné la résolution no. 17-03-6879 liant la Municipalité à un graphiste permettant une meilleure promotion de ses différentes activités.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-04-6916

**DEMANDES D'APPUIS, FINANCIÈRES ET/OU DE PARTENARIAT/
DEMANDE D'APPUI/ RENOUELEMENT D'ADHÉSION/ RÉSEAU
QUÉBÉCOIS DES VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ**

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal ne renouvelle pas son adhésion au Réseau Québécois des Villes et Villages en santé, misant sur d'autres priorités budgétaires.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-04-6917

**DEMANDES D'APPUIS, FINANCIÈRES ET/OU DE PARTENARIAT/
DEMANDE D'APPUI FINANCIÈRE/ BINGO CHOCOLAT/ LA BOULE
ARGENTÉE**

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la demande d'aide financière pour le Bingo Chocolat de la Salle de quilles la Boule argentée soit déclinée.

ADOPTÉ.

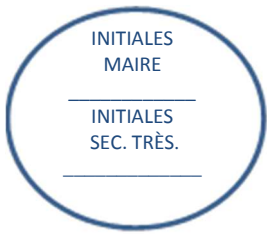
Gontran TREMBLAY, maire

17-04-6918

**DEMANDES D'APPUIS, FINANCIÈRES ET/OU DE PARTENARIAT/
DEMANDE D'APPUI FINANCIÈRE/ BOURSES D'ÉTUDES/ CENTRE
D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE FORESTVILLE**

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité contribue financièrement aux bourses d'études du Centre d'études collégiales de Forestville pour la somme de 200\$ (deux bourses) et que



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

17-04-6919

le maire, monsieur Gontran Tremblay, soit présent lors de la remise de bourses au Gala Méritas du 11 mai prochain.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

DEMANDES D'APPUI, FINANCIÈRES ET/OU DE PARTENARIAT/ COMITÉ JEUNESSE/ AMÉLIORATIONS À L'AMÉNAGEMENT ET AU BÂTIMENT DU CHALET DES SPORTS

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration du Comité jeunesse de Ste-Anne-de-Portneuf a fait parvenir à l'attention de la Municipalité une lettre datée du 4 avril 2017 comportant des demandes :

- Pour améliorer l'aménagement du stationnement
- Pour procéder à la réfection extérieure du bâtiment
- Pour réaliser une serre derrière le bâtiment
- Pour collaborer à la tenue du camp de jour de la Municipalité en prêtant ses locaux et en affectant son animatrice à la programmation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est à l'étape de recherche de financement pour procéder à la réfection extérieure du Chalet des sports;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de maintenir la bonne collaboration entre l'organisme et la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil d'administration du Comité jeunesse de Ste-Anne-de-Portneuf soit autorisé à aménager une serre derrière le bâtiment;

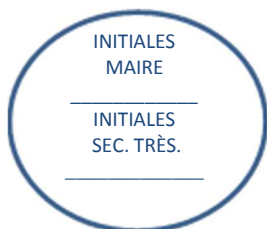
QUE la Municipalité procède au nivellement du stationnement et à l'ajout de matériel s'il est nécessaire;

QUE la réfection extérieure du Chalet des sports se réalise lorsqu'un programme d'aide financière soit accordé à la Municipalité pour le projet;

QUE la direction générale et un membre du conseil d'administration du Comité jeunesse se rencontre afin d'établir la collaboration sur l'utilisation des locaux et de l'animatrice en place en vue de la programmation du camp de jour.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

Info

CORRESPONDANCE

A. CORRESPONDANCE REÇUE, COURRIELS, ACCUSÉ RÉCEPTION, INFORMATIONS GÉNÉRALES

A.1 **Loisir et sport Côte-Nord**
Monsieur Guillaume Dubé, agent de développement
24-02-2017

Confirmation d'une aide financière maximale de 1 600\$ pour la réalisation d'activités pendant la semaine Plaisirs d'hiver 2017.

A.2 **Assemblée nationale du Québec**
Monsieur Éric Lefebvre, député d'Arthabaska
27-02-2017

Sollicitation du député d'Arthabaska afin d'être partenaire de notre développement régional.

A.3 **MRC de la Haute-Côte-Nord**
Monsieur François Gosselin, directeur général et sec.-trésorier
07-03-2017

Copie conforme d'une résolution transmise au ministre Martin Coiteux concernant le Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PQIM).

A.4 **Ministère de la Sécurité publique**
Sylvie Mathurin, directrice
07-03-2017

Copie conforme d'une lettre adressée à la MRC contenant des informations complémentaires nécessaires à la finalisation du projet de schéma révisé en couverture de risques.

A.5 **Municipalité de Longue-Rive**
Madame Hélène Boulianne, directrice générale
14-03-2017

A.6 **Ville de Baie-Comeau**
Me Annick Tremblay, greffière
22-07-2017

A.7 **MRC de Caniapiscau**
Monsieur Jimmy Morneau, dir. général et sec.-trésorier
22-03-2017

Copies conformes de résolutions transmises au ministre Gaétan Barrette concernant l'opposition au projet OPTILAB du ministère de la Santé et des services sociaux.

A.8 **Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports**
Monsieur Michel Bérubé, directeur
21-03-2017

Accusé de réception de la résolution no. 17-03-6885 concernant l'amélioration de la portion routière à l'entrée Est de la Municipalité.

A.9 **Municipalité de Sacré-Cœur**
Madame Jessica Brisson, adjointe administrative
28-03-2017

Transmission de la résolution no. 2017-03-100 concernant une demande adressée au gouvernement du Québec au sujet d'un amendement au code municipal du Québec et toute autre loi municipale afin de permettre la participation aux séances extraordinaires par voie électronique.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

B. REMERCIEMENTS ET INVITATIONS

**B.1 Opération Nez Rouge Forestville
Madame Sandra St-Gelais, présidente
17-02-2017**

Remerciements pour l'implication de la Municipalité dans la campagne de financement 2016.

**B.2 Comité Jeunesse de Ste-Anne-de-Portneuf
Madame Monique St-Gelais, présidente
03-03-2017**

Remerciements pour la collaboration à la confection d'armoires dans le local de la maison des jeunes.

C. PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS FINANCIERS DE DIVERS COMITÉS

C.1 Comité La Petite séduction

Compte-rendu de la rencontre du 16 mars 2017.

D. BULLETINS D'INFORMATION, COMMUNIQUÉS

**D.1 Les avocats Gaudreault, Saucier, Simard, SENC
Bulletin d'information municipale, mars 2017.**

La gestion des cours d'eau : l'histoire suit son cours.

**D.2 Société historique de la Côte-Nord
Bulletin dans l'temps, mars 2017.**

POINTS D'INFORMATION

Nil.

17-04-6920

HYGIÈNE DU MILIEU/ GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES/ DEMANDE DE LES CRABIERS DU NORD

CONSIDÉRANT QUE Les Crabiers du Nord contestent le volume de matières résiduelles produites en 2016 sur laquelle la MRC Haute-Côte-Nord a basé son calcul pour établir la taxation 2017 pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Haute-Côte-Nord a fait parvenir trois (3) options à la Municipalité afin de refléter au meilleur la réalité la quantité de matières résiduelles produites par Les Crabiers du Nord;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de modifier à la baisse le volume de matières résiduelles produites en 2016 et ainsi modifier le montant de taxes 2017 y étant rattaché;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'option permettant de projeter le volume de matières résiduelles produites en 2017 et 2018 soit retenue;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

Info

QU'une correction soit apportée sur la tarification établie en 2017 pour la gestion des matières résiduelles pour Les Crabiers du Nord.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La période de questions a débuté à 19h53 pour se terminer à 20h00.

Sujets :

- Un contribuable s'informe sur le projet du Club Quad Haute-Côte-Nord.
- Une contribuable invite les membres du Conseil à se rendre visiter les installations des Crabiers du Nord afin de constater l'importance de cette industrie à Portneuf-sur-Mer.
- Une contribuable désire connaître le moment à partir de lequel la Municipalité fera la promotion de la rencontre de la population pour La Petite Séduction. Elle propose d'aviser les organisateurs du bingo afin de devancer ou reporter leur bingo du 10 mai.

17-04-6921

FERMETURE DE LA SÉANCE

À 20h01, il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

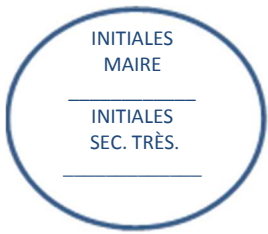
QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY
Maire

Gontran Tremblay
Maire

Simon Thériault
Directeur gén. et sec.-trésorier



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation